

Economie circulaire | Missions de terrain pour bâtir des filières de gestion et valorisation des déchets pneumatiques, électriques et électroniques

Du 04 au 09 septembre 2023 | Maurice et La Réunion — La Commission de l’océan Indien (COI) a organisé une mission d’échanges de connaissances sur le recyclage des pneus usagés, des déchets électriques et électroniques à Maurice du 4 au 6 septembre 2023 et Île de la Réunion du 7 au 9 septembre 2023. A travers la composante AIODIS¹ de son projet SWIOFISH2 financé par la Banque mondiale, la COI a invité des acteurs étatiques, non-étatiques et privés des Comores, de La Réunion, de Maurice, de Madagascar, des Seychelles, de Sao Tome e Principe et des Maldives à visiter des projets et initiatives de récupération, traitement, recyclage / surcyclage de ces types de déchets. Objectif : réduire la pollution environnementale, notamment marine, et stimuler des filières d’économie circulaire.

Impact significatif des déchets pneumatiques, électriques et électroniques

L’usure des pneumatiques est responsable d’une pollution significative des eaux par les microplastiques. En effet, les débris des pneus seraient responsables d’une pollution des eaux par les microplastiques 300 fois plus importante que les vêtements ou les cosmétiques². Quant aux équipements électriques et électroniques, on estime la production de ces déchets a atteint 51 millions de tonnes en 2021. Les Etats insulaires d’Afrique et les Maldives connaissent aussi ce type de pollutions et ne disposent pas de cadres et filières d’économie circulaire pour y faire face systématiquement.

Ainsi, la mission organisée par la COI a eu pour objectif de jeter les bases de la conception d’un cadre opérationnel de coopération et d’intégration régionale systématique pour accroître le recyclage des pneus usagés et des déchets électriques et électroniques dans les Etats AIODIS en s’inspirant des initiatives qui ont cours à La Réunion et Maurice.

Booster l’économie circulaire par la gestion et valorisation des déchets

Les visites de sites ont permis d’établir une cartographie complète des forces, faiblesses, meilleures pratiques et innovations dans la chaîne de valeur des pneus usagés et des déchets électriques électroniques à travers la présentation des entreprises privées de recyclage dont BEM Recycling et MTRECK à Maurice et SOLYVAL et RVE à La Réunion. Ces visites de terrain ont également permis d’explorer des modèles économiques d’entreprises et entités publiques comme la déchetterie La Chaumière et la Déchetèque à Maurice, du Centre de recyclage INOVEST et du Syndicat mixte de traitement des déchets du Nord et de l’Est (SYDNE) à La Réunion.

En parallèle, les représentants des Etats AIODIS ont partagé et analysé la situation réglementaire de leur pays pour la gestion et la récupération de ces déchets. Ils se sont notamment intéressés au mécanisme de « responsabilité élargie du producteur » en place à La Réunion et sur la réglementation à venir pour Maurice. Les initiatives de la Fédération des chambres de commerce et d’industrie d’Afrique de l’Ouest (FEWACCI) ont également été partagées.

Vers des collaborations nouvelles et des engagements

Résultat concret de cette mission : des pistes de nouvelles collaborations B2B et des opportunités de réseautage pour d’éventuelles coentreprises et accords de jumelage entre les Etats insulaires ont été

¹ Iles en développement d’Afrique et de l’océan Indien à savoir : les 5 Etats membres de la COI, Cap Vert, Guinée Bissau, Sao Tome e Principe, Maldives.

² Selon une étude menée par le San Francisco Estuary Institute et l’ONG 5 Gyres Institute, 2019.

Contact presse

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org



identifiées. En outre, les échanges en atelier ont nourri la préparation d'une feuille de route régionale pour « contenir, réduire et éliminer » la pollution des pneus usagés et des déchets électroniques de l'environnement. Objectif affiché : récupérer et recycler 95% des pneus usagés et assurer la récupération, le traitement et/ou le recyclage de 60% des déchets électroniques et électriques.

Cette mission d'échanges s'inscrit également dans la préparation de la conférence ministérielle sur l'économie circulaire qui se tiendra à Maurice le 21 septembre prochain. Les ministres et représentants des Etats AIODIS auront ainsi l'occasion d'adopter une déclaration en faveur de l'économie circulaire et de prendre aussi des engagements pour créer de nouvelles chaînes de valeur visant la réduction, le traitement et la valorisation des déchets, entre autres.

Il a dit... Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la COI

« La gestion des déchets électriques et électroniques ainsi que des pneus usagés et hors d'usage constituent une réelle préoccupation pour les petits Etats insulaires. A titre d'exemple, Maurice importe 40 000 tonnes de pneus neufs et 3000 tonnes de pneus usagés par année. Ces pneus, lorsqu'ils ne seront plus utilisés, finiront pour la plupart dans la nature jusque sur les littoraux et les zones marines faute d'un traitement adéquat. La problématique est tout aussi préoccupante pour les déchets électriques et électroniques qui peuvent représenter un enjeu sanitaire et environnemental important. Il est donc urgent de bâtir ensemble une vraie stratégie régionale de valorisation de ces déchets en appliquant les principes de l'économie circulaire, en s'inspirant des dispositifs existants, en se fixant des objectifs ambitieux et en tenant fermement les engagements à cette fin. Ce faisant, nous poseront de nouveaux actes pour l'atteinte des Objectifs de développement durable dont l'objectif 12 qui prône qui modes de production et de consommation responsables. »

Contact presse

communication@coi-ioc.org

www.commissionoceanindien.org

